



SCBSM : Distribution en hausse de +60% Proposition de dividende de 0,08 € par action

Paris, le 13 octobre 2015 – SCBSM, foncière cotée sur Euronext Paris, annonce ce jour son intention de proposer à la prochaine Assemblée Générale des actionnaires la distribution d'un dividende de 0,08 € par action. Ce niveau représente une hausse de +60% par rapport au versement réalisé au titre de l'exercice 2013-2014. Ce dividende représente un rendement de 1,4% sur la base du dernier cours de bourse.

Cette distribution intervient dans un contexte de solidité des résultats de SCBSM. Au titre de l'exercice 2014-2015, clos le 30 juin dernier, SCBSM a dégagé un bénéfice net en hausse de +14% à 8 M€. SCBSM confirme donc son engagement de retour aux actionnaires dans la durée et d'accroissement progressif de son taux de distribution.

La société envisage également de proposer aux actionnaires la faculté de percevoir le dividende en actions. Cette option permet aux actionnaires fidèles de se renforcer au capital sans investissement additionnel et d'accroître la liquidité du titre.

A propos de SCBSM :

SCBSM est une foncière cotée sur Euronext à Paris (FR0006239109- CBSM) depuis novembre 2006. Le patrimoine immobilier du Groupe, hors projets en développement et participations minoritaires, s'élève au 30 juin 2015 à plus de 300 M€ dont 50% environ à Paris QCA. SCBSM dispose du statut SIIC. Plus d'informations sur www.scbsm.fr.

Contacts ACTUS finance & communication :

Investisseurs :
Jérôme Fabreguettes-Leib
01 53 67 36 78
scbsm@actus.fr

Journalistes :
Alexandra Prisa
01 53 67 36 90
aprisa@actus.fr

